[illegible] mai, Valenciennes-Douai ; 26 mai, [illegible] ; 11 juin, Beaumont-Leéluse ; [illegible] juillet, Anzin-Bruxelles-Saint-Denis ; 14 juillet, Beaumont-Carolérès ; [illegible] juillet, Anzin-Douai ; 16 août, Beaumont-Carolérès ; 9 septembre, Anzin-Valenciennes-Douai.

Le parcours de Douai sera composé de Marchand, Jasper, Limare, Lemy et on se jouera son désigné de la Société municipale.

AUTOUR DE LILLE

HELLEMMES

HOMONYMIE. — Madame Marie Petit, femme Bossart, demeurant à Hellemmes 34, rue de Doubet-Rouz, nous prie de faire connaître qu'elle n'a rien de commun que le nom avec une personne demeurant également à Hellemmes, prévenue arrêtée pour fraude à Bailleul.

LA MADELEINE

DÉSINVOLTURE CLÉRICALE. — Le Conseil municipal occulte dont nous avons parlé il y a quelque temps, vient de montrer, une fois de plus, en toute puissance, et la majorité cléricale de notre apparent conseil municipal a obéi.

Certains radicaux des plus influents avaient accepté de se laisser porter sur la liste cléricale, à une époque où aucun groupement n'existait dans notre ville. Ils avaient obtenu la promesse qu'il ne serait lait aucune politique au Conseil municipal et qu'aux élections sénatoriales chaque parti désignerait lui-même ses délégués. Cette alliance existait déjà sous l'Administration Fontaine et on en avait respecté les traditions; même notre ancien adjoint aux Peuples, plus connu sous le nom de Caméléon, avait dû s'incliner devant le volonté de M. Fontaine, qui certes n'en une plus loyale attitude que son successeur, quoique aussi clérical.

Aujourd'hui il en trouvait que notre camélécon est, de par la disparition de l'ancien maire, le maître absolu. Toutes ses volontés sont exécutées et par l'intermédiaire de notre 2e adjoint il choisit au doigt et à l'œil le majorité cléricale de notre assemblée communale. Pour l'élection des délégués sénatoriaux, les radicaux avaient rappelé au maire les engagements pris par lui à ce sujet et demandé que chaque parti désignât ses délégués. M. Pasteur, 2e adjoint, fi qui la décore avait probablement été laite d'avance, s'opposa au respect des engagements pris et notre maire, un véritable pieds-sans-rire, se retranche derrière le volonté du conseil occulte dont l'adjoint venait évidemment de lui transmettre les ordres.

Jusqu'à présent, un certain nombre de républicains avaient eu une espèce de confiance envers les cléricaux de la Madeleine, malgré une circulaire genre Loyale qui, lancée contre eux aux élections municipales, aurait dû les mettre en garde. Aujourd'hui ils sont fixés par la leçon cavalière et impudente dont on vient de les traiter. Cette montre ce que l'on doit attendre de ces réactionnaires. Espérons que la leçon servira d'enseignement pour l'avenir.

WASQUEHAL

TENTATIVE DE VOL. — Au moment de rentrer chez lui, vers minuit, M. Julien Beuscart, journalier, demeurant au hameau du Trieu, remarqua de la lumière dans la baraque située près de son habitation. M. Beuscart alla de suite dans sa chambre, pour prendre son revolver, mais lorsqu'il revint, il ne trouva plus que ses poules et ses pigeons tués, plumés et prêts à être emportés, en même temps qu'un lapin. Quant au malfaiteur, il était déjà loin.

HALLUIN

MENACES DE MORT. — Dimanche, M. Léon Lecroart, conseiller municipal, se rendait à la mairie, pour prendre part au vote des délégués sénatoriaux. Sur le route il aperçut Joseph Beaupré, 30 ans, marchand de chiffons à Sobastopol, qui travaillait au champ environnant. M. Lecroart lui ayant fait une observation, l'autre répondit par des injures et, sortant un couteau de sa poche, il menaça le conseiller municipal, qui n'eut que le temps de se réfugier dans un estaminet. La gendarmerie a été informée.

HOUPLIN

L'AMOUREUX EN FUREUR. — Désirée Baudoin-Lepetz, 30 ans, demeurant au hameau d'Ancoisne, a abandonné son domicile depuis cinq ou six ans, et, depuis ce temps elle avait des relations avec l'un de ses voisins, Alphonse Blanquart, 27 ans. Mais elle quitte Alphonse qui ne put se consoler.

Vendredi matin, vers 9 h. 1/2, il alla frapper à la porte de son ancienne amie, mais celle-ci ne voulut pas lui ouvrir. Furieux, d'un coup d'épaule, Blanquart enfonça la porte et, se précipitant sur la malheureuse, il la saisit par le cou, voulant l'étrangler, puis l'assomma de coups de poing; elle se débattit et appela au secours.

Son fils Louis, 12 ans, délandit sa mère en frappant avec un tisonnier sur la tête d'Alphonse. Puis des passants intervinrent et Alphonse s'enfuit, mais il revint le soir avec une hache, mais Désirée était partie porter plainte à la gendarmerie de Seclin qui a dressé procès-verbal à Alphonse.

ARMENTIÈRES

CONFÉRENCES POPULAIRES. — Mercredi soir, à 8 heures 1/2, patronage Jules Lebleu, rue Nationale, conférence sur Eugène Sue par M. Dheilly, professeur à l'Ecole nationale professionnelle.

HOUPLINES

COUPS DE COUTEAU. — Vers 10 heures, dimanche soir, M. Brouzey, 25 ans, ouvrier de filature aux établissements Agache, à Pérenchies, se trouvait à l'estaminet du « Petit-Fresnel », avec sa femme, sa belle-mère et Mlle Dessennick, sa belle sœur, lorsque M. Tulez, habitant Pérenchies, 25 ans, voulut obliger la jeune fille à l'accompagner en bal; celle-ci ayant refusé, Tulez lui lança un coup de poing.

M. Brouzey, qui jouait à la fléchette, intervint et voulut prendre le défense de sa belle-sœur; Tulez tira un couteau de sa poche et en frappa plusieurs reprises avec furie M. Brouzey, qui lui atteignit au menton et à l'omoplate droite. Deux des coups n'avant que traversé les vêtements, les blessures ne sont pas graves.

CAPINGHEM

TOUS LES MALFAITEURS ! — Henri Courdent, marchand de légumes, a porté plainte à la gendarmerie d'Armentières, contre sa femme Léonie Vanzeum, 30 ans, et son domicile Louis Bronne qui se sont sauvés en emportant 1,075 fr.

ERQUINGHEM-LYS

CAMELOT LILLOIS ARRÊTÉ. — Mardi dernier, vers 4 h. 1/2, au cours de la visite correctionnelle d'un colporteur, Ernest Coupigny, 20 ans, demeurant à Lille, rue des Robleds, M. Lalo, [illegible] assistant à la visite, reconnaissait dans le bagage du camelot, [illegible] que celui-ci avait dérobé [illegible] Armentières.

ROUBAIX

La Trinde du café

[illegible] Jules Jaillé d'instruction, continuant [illegible] les manœuvres descendu à Roubaix [illegible] M. Duvel, inspecteur [illegible] de la brigade Mariet.

[illegible] M. Louis Boute, cabaretier, rue de l'Alma, et à celui plusieurs [illegible] du cafetier entre faire d'autres perquisitions [illegible] la tête de l'importance du préjudice causé au fisc, ajoutant que les recettes de la douane sur les cafés ont monté au bout jours de 10.000 fr.

Une épicerie que M. Delelé avait ordonné de surveiller durant la nuit était gardée hier matin par trois dogueiers.

Ceux-ci ont arrêté, vers 9 heures, deux fraudeurs qui arrivaient chargés chacun d'un sac de café de 50 kilos.

Où il y a du la gêne...

Lundi, vers midi, les ouvriers de tissage d'ameublement de Mr Ed. Page, rue de Lannoy, près de la Justice, furent intrigués par un bruit insolite provenant de la toiture de l'établissement.

L'un d'eux levant la tête resta stupéfait en voyant deux individus tranquillement occupés à démonter les tuyeux en zinc servant à l'écoulement des eaux pluviales.

Pris au flagrant délit, les deux audacieux voleurs prirent la fuite, abandonnant leur butin.

Leur signalement a été donné à la police, car plusieurs ouvriers les reconnurent pour être des marchands de chiffons d'une localité voisine.

Entre locataires

Marie Vanstecnacker, 33 ans, peignoise, née à Anvers, demeurant chez M. Pierre Suisidt, 11, rue de la Hondelle, cassait dans la cuisine avec les autres locataires, lorsque son amant, Jules Vermenlen, 25 ans, cordonnier, né à Isaghem, rentra en état d'ivresse, et sans mot dire, la gifla.

M. Julien Everaerdt, 46 ans, tisserand, né à Helluin, fit des observations à l'agresseur, qui, d'un violent coup de tête au pivine poitrine, le lança dans une porte vitrée.

Une vive violente éclata entre les deux hommes et Vermeulen fut blessé à l'oreille droite et en cuir chevelu, par des éclats de vitres. Vermeulen a été expulsé de son logement.

Monnaie de singe

Lundi, vers deux heures de l'après-midi, le nommé Tyssen François, âgé de 20 ans, homme de peine, demeurant rue des Ogiers, 11, entra en compagnie de deux amis, à l'estaminet tenu par Mme Marie Sadoine, épouse Proix, rue Heilmaux, 10

Après avoir absorbé de nombreuses chopes, ils refusèrent de solder la consommation, et devant la menace de la cabaretière d'aller chercher la police, ils prirent la fuite, après avoir administré à la pauvre femme, une formidable pâclée.

Mme Proix, le corps couvert de bleus, s'est présentée à le bureau de M. Delleil, commissaire de police du 2e arrondissement contre les mains duquel elle dépose une plainte contre ses agresseurs.

Jambs brisée

Mardi, vers huit heures du matin, M. Adhémar Ricart, âgé de 50 ans, demeurant rue Sollérino, 13, charretier au service de M. Delecroix-Planckaert, marchand de charbon, rue de l'Ouest, sortait de magasin perché sur son camion, lorsque par suite d'un violent heurt, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Dans sa chute, son pied gauche s'engagea dans une barre de fer et se brisa.

M. Ricart qui avait les deux os brisés a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Graves accidents

Un ouvrier mécanicien de l'usine Mette-Bossant fils et Mangers, M Gustave Meillard, âgé de 23 ans, demeurant rue du Pontenoy, 39, a un l'index de la main droite complètement arraché en travaillant au moteur à vapeur. Le docteur qui a pratiqué l'amputation a ordonné au blessé un repos de un mois.

— M. Henri Vandeshnaschs, 19 ans, demeurant rue Pierre Dujardin, 4, mécanicien chez MM. Wattel-Ferrier et frères, a été brûlé à la lens dorsale de pied gauche par du savon en ébullition. Un mois de repos.

— M. Arthur Nys, 30 ans, demeurant rue de la Tuilerie 42, coigneur de cardes, chez MM. Léon Allart et Cie, s'est fait une entorse au pied droit au lombant. Quinze jours de repos.

— M. Pierre Vastighem, 66 ans, demeurant rue Meyerbeer, cour Leblanc-Molline, 15, ouvrier à la Société Anonyme de Peignage, s'est fait de grave plaies à le tête et en une en tombant sur le sol pendant une crise épileptique. Un mois de repos.

— M. Maurice Verhoyen, 15 ans, demeurant à Wattrelos, apprêteur chez MM. Wattel-Ferrier et frère a eu le pied écrasé par suite de le chute d'une plateau. Six semaines de repos.

Chambre de commerce

Réunion à la Bourse, ce soir mercredi, à 4 heures.

Ordre du jour : Tapis d'Orient. Modification du tarif des Douanes. — Convention espagnole entre. — Sélées. Remandiestion. Questions diverses.

Cœcilia Roubaisienne

Le grand concert d'hiver offert par la Cœcilia Roubaisienne à ses membres honoraires, aura lieu à l'Hippodrome le samedi 4 mars à 8 h. du soir.

La Commission s'est assurée le concours d'artistes renommés.

Conférence

Aujourd'hui mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, M. Charles Henry, professeur à la Sorbonne, directeur du Laboratoire de physiologie des sensations, à Paris, lera dans le grand amphithéâtre de l'école nationale des arts industriels, une conférence sur le : Problème de l'étalonnage des teintes.

Etat-Civil

Naissances. — Du 23. — Louis Ballard, r. de Bouvines, c. Pontier, 4 — Emile Triaill, r. Nahuchodonosor, 14 — Augustine Calaert, r. Blanchemaille — Marcel Douchez, boul. du Cambrai.

Mariage — Entre : Vandonaesleers, entrepreneur rasbrier, r. Papin, 1 et Flore Deleem, modiste, c. des Pebricants, 2.

Décès. — Yvonne Pauwels, 8 ans, r. d'Ham, 69 — Sophie Catteau, 61 ans, s. prof., r. Pollart, 25 — Suzanne Van Daeme, 5 ans, r. Casimir-Périer, 15 — Joseph Snappe, 39 ans, maçon, r. Blanchemaille.

TOURCOING

Visite d'administrateurs roubaisiens

Hier, à 4 heures après-midi, M. Leblanc, adjoint aux travaux à l'administration municipale de Roubaix, et M. Cauliez, directeur du service des bâtiments, sont descendus à Tourcoing, pour y visiter quelques-uns de nos services et établissements publics et se rendre compte de leur installation et fonctionnement. Les Messieurs furent reçus à l'Hôtel-de-Ville par M. Emile Lecomte, adjoint et M. Sevin, architecte municipal, qui leur souhaitèrent une cordiale bienvenue et se mirent à leur entière disposition.

La première visite fut pour l'Hôtel-caserne des sapeurs-pompiers, rue de la Paix. Après une visite du casernement et du matériel d'incendie, une alerte fut donnée.

En 30 secondes, le départ étoit, suivi d'une pompe à vapeur, dont le foyer avait été allumé, défilèrent au galop des vigoureux chevaux bouloonais si bien dressés.

Les pompiers allèrent jusqu'à l'église Notre-Dame et firent demi tour. Un simulacre d'incendie eut lieu ensuite.

De l'Hôtel des pompiers, les visiteurs roubaisiens furent conduits en suivant établissement de bains de la rue de Printemps dont le bel agencement fut très admiré. Toutes les salles, les appareils, machineries, lingerie, etc., furent visités et admirés. Seule la piscine ne put être visitée, car c'était hier jour réservé aux dames.

Le Bureau de bienfaisance est ensuite le visite des administrateurs de la ville voisine; son superbe hall, sa boulangerie, pharmacie, cabinets de consultations et buvettes furent vus et le fonctionnement des services expliqués.

M. Leblanc, adjoint, et son collaborateur se sont montrés très satisfaits de leur visite chez nous.

Théâtre municipal

Dimanche 9 mars, au matinée, *Geneviève de Brabant*, opérette en 3 actes et 9 tableaux, musique d'Offenbach. Au 7e tableau, ballet-divertissement.

Le location sera ouverte de jeudi matin à dimanche à midi.

Rixe grave

Lundi, vers onze heures de soir, plusieurs consommateurs en traversant réunis à l'estaminet Beyrk, rue de Roubaix, 169, et quelques-uns d'entre eux, étaient passablement enlivés.

Leur signalement a été donné à la police, car plusieurs ouvriers les reconnurent pour être des marchands de chiffons d'une localité voisine.

M. Georges Delhoute, 35 ans, employé de commerce quel du Hallot, étant venu à choir dans un panier où dormait un chien, fut relevé avec un peu de brusquerie par Eugène D..., 24 ans, rue Marengo.

Mécontent Delhoute repousse D... Une dispute s'en suivit et il y est échange de quelques horions sans gravité.

L'affaire paraissait arrangée, mais à la sortie de l'estaminet la discussion reprit, et à nouveau des coups de poing furent échangés entre les deux antagonistes.

Delhoute lut un moment après relevé par un ami nommé Vandepotte, demeurant rue Durbo et porté dans l'estaminet, car il ne savait marcher.

Il portait en effet une fracture de la jambe gauche et une luxation de l'épaule.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital Civil dans le voiture d'ambulance.

De sa déclaration, il résulterait que son adversaire, après lui avoir porté un coup de poing sur l'œil, lui lança un violent coup de pied à la jambe et qu'en tombant il se blessa à l'épaule.

Eugène D... lui, nie énergiquement et dit que Delhoute est tombé de lui-même et s'est ainsi blessé.

La rixe n'a pas eu de témoins. Les deux adversaires étaient pris de boisson, de sorte qu'il est difficile de démêler la vérité.

M. Mirhou, commissaire de police de 3e arrondissement, s'y applique néanmoins.

Anciens Sous-Officiers

Dimanche 26 février, à la réunion trimestrielle, une cotisérence a été faite par M. Barbenson, directeur d'école, sur : Faidherbe. Il a retracé la brillante carrière de l'ancien de Lille, avec un très grand succès, devant un nombreux public. M. Varent, président, remercia M. Barbenson et après l'admission de nouveaux membres, la séance a été clôturée : Président, MM. Parent ; vice-président, Flamant ; secrétaire, Vangermen ; trésorier, Flipo ; commissaires, Deschampe, Doom, Dhellutin, Dussart, Aessemans, Dutel, Mullier, Gadeuns.

Caisse d'Epargne

Le 27 février il a été versé par 416 déposants 104.166 fr. et remboursé à 322 déposants 77.321 48 71 livrets nouveaux ont été délivrés et 34 soldés.

Menus faits locaux

Mlle Marie Lemaire, 21 ans, tricoteuse chez MM. A. et P. Pollet, peigneurs, rue de Blanchemaie, a été blessée à l'index droit par un chardon. Docteur Dechert, 10 jours.

— M. Désiré Decottignies, 58 ans, décrotteur, chez MM. Albert Mélard et Cie, s'est contusionné au coude droit. Docteur Playoust, 8 jours.

— Les autorités belges ont remis entre les mains de la gendarmerie de Tourcoing, Gustave Lacoy, 18 ans, né à Paris, poursuivi par le parquet de la Seine pour vol, sortant de la prison de St-Gilles.

— Les préposés des douanes du Risquonne-Tout, ont capturé Albert Lahousse, 16 ans, coureur et Henri Vuiwyncham 15 ans, qui étaient portants de 4 kilos 500 d'allumettes de contrebande.

Etat-Civil

Naissances. — Du 27 février. — Pacquet Raymonde, rue de la Cloche — Suys Jules, rue du Calvaire 38 — Catteau Jeanne, r. de la Croix-Rouge 178 — Forest Jules, boul. Gambetta 170 — Desrousseier Paul, r. Louis-Leloir 80 — Vandenbeke Raoul, c. St-Quentin 12.

Décès. — Barbe Raymond, 6 ans, r. Neuve 7.

LE NORD

DOUAI

DEUX ACCIDENTS. — Samedi soir nos ouvrières de le corderie de Nœu, Mlle Julienne Van Wesemael, de Lumbres, 25 ans, a eu le médian droit broyé en laisant une rattache à une lisseuse.

— Hier matin, vers 9 heures, Mme veuve Carlier, lutière à Sin, passait sur voiture rue d'Arleche lorsque soudain l'essieu de son véhicule se rompit. Mme Carlier tomba et lut assez gravement blessée à la tête.

AUBY

CONCERT. — Dimanche, la musique municipale a offert à ses membres honoraires, le deuxième concert de la saison. Très grand succès pour tous. A citer les saxophones et M. Germain Capelle, qui, en violon, accompagnait de délicieuse façon une jolie barcarole de M. Philippe, chantée par Mlle Bonché.

A. Delolive, ténor, a nuancé admirablement « Le Cor » de Flegier. Ex résumé, excellente soirée.

QUESNAIN

A L'ECOLE. — Un deuxième crapiot d'adjoint est créé à l'école du garçons, en vertu d'une décision du Conseil départemental.

VALENCIENNES

ACCIDENTS. — Emile Hourdeau, 41 ans, plombeur, travaillait dans le chantier de M. Cardon-Pape, entrepreneur, avenue de Cambrai, lorsqu'il tomba de d'une échelle et se fit une blessure à la tête. 15 jours de repos.

— A la gare, Alfred Harbaumes, 46 ans, heurta le fil de fer d'un signal en traversant les voies et tombe sur au bout de rail. Blessé au genou droit, Harbaumes devra chômer pendant quinze jours.

DENAIN

MATINÉE MUSICALE. — La société municipale de gymnastique La Patriote, organise pour dimanche, 10 mars, salon Dubois, une grande matinée musicale et de gymnastique avec le concours de la musique municipale et de plusieurs artistes de talent.

BAL. — L'association fraternelle des anciens élèves de l'école primaire supérieure, donnera son cinquième bal annuel, le samedi 9 avril, au salon Dubois.

MARQUETTE

LES DÉVALISEURS DE POULAILLERS. — Des individus demeurés inconnus, ont pénétré par escalade dans le jardin de M. Nicolas Cabaret, et ont dérobé 18 poules et 8 coqs, qu'ils ont tués sur place avant de les saigner.

MAING

LE VOLEUR N'ATTEND PAS... — Un cambriolement de 13 ans, François Levent, arrêté plusieurs fois pour vol, s'est introduit par escalade chez M. Choart, instituteur et chez Mme Barbier, instituteur et a dérobé différents objets.

Arrêté par le garde, il était parvenu à s'évader, mais grâce à la voiture cellulaire, de Mme Cadeaux, marchande de vinaigre, vu par l'amy par P Valenciennes.

NIVELLES

VOL. — Dans le jardin de Mme Fremont, cultivatrice, des malfaiteurs ont pris 200 poireaux estimés 20 fr.

BRUAY

DES COUPS. — Deux camarades d'atelier, Jean Picard et Jules Surbolo se sont porté des coups après avoir fait la tête ensemble, et Surbolo a porta un violent coup de pied à Picard qui a été blessé au rentre. Plainte déposée.

FRESNES

ACCIDENT — Le jeune Cizaer, demeurant route de Valenciennes, était monté dans la voiture de M. Copin, boulanger. En jouant, il tomba et dans sa chute, il eut le pied écrasé. Il a été reconduit chez ses parents.

ESCAUDAIN

TROUVAILLE. — Augustin Leroix, calaier, rue d'Abscon, a trouvé, dans cette rue, une montre qu'il tient à la disposition de celui qui l'a perdue.

ANZIN

DÉMISSIONS MUNICIPALES. — MM. Pottiez, maire, et Bouquet, premier adjoint, ayant été mis en minorité à l'occasion de la nomination des délégués sénatoriaux, ont adressé lundi leur démission de maire et d'adjoint, au sous-préfet.

BRUAY

JAMBE ÉCRASÉE. — M. Fontaine, d'Ancoisne, travaillait samedi au loni de la fosse, aux mines de Bruay, lorsqu'en traversant un plan incliné, il en prit se garer d'une berline lancée à toute vitesse et lut renversé. Transporté à l'hospice Saint-Barbe, l'amputation de la jambe gauche a été jugée nécessaire. Son état est grave.

RAISMES

LES CHAPARDEURS. — Des inconnus ont dérobé à M Hamoir, 15 poules et 1 coq, valant 70 francs.

ANZIN

UN MÉCONTENT. — Joseph Perreell, 23 ans, ajusteur, fêtait le carnaval dans un estaminet de la Blanche-Borne. Comme il agaçait un commerçant, celui-ci en tâche et porte un violent coup de poing à Perreell. Plainte.

BEUVRAGES

UN CAMBRIOLAGE. — Des inconnus ont pénétré par effraction dans l'église. Ils ont fracturé les troncs, enlevé le tabernacle. Ils ont transporté dans les champs et l'ont défoncé. Ils ont pris un vase en vermeil. Préjudice 600 francs.

SAINT-AMAND

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Hier mardi, M. Jules Lemaître, masseur aux Forges de Saint-Amand serrait son beau lorsqu'il tombe et se blesse au genou.

GARDEZ VOS POULES. — M. Desrampe, cultivateur à la rue Blesse, hameau du Mont des Dreyères, était parti à l'estaminet, laissant sa femme gardienne du logis. Peu de temps après son départ, Mme Desrampe entendant du bruit dans le cour, s'y rendit, mais n'arriva que pour voir plusieurs individus se sauvant après avoir lait main basse sur la volaille.

CAMBRAI

ETABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE — Par arrêtés préfectoraux ont été nommés administrateur des établissements de bienfaisance de l'arrondissement de Cambrai.

A Abancourt, MM. Lesoe — Aussux, Dobois — Aubencheul-au-Bac, Boisseau — Avesnes-lez-Aubert, Cary — Awoingt Tellier — Douteux, Morvel — Bantigny, Lelong — Dantouzelle, Bouizut — Bavel, Rémy — Bacquemot, Hochet — Beauvais, Lelièvre — Berconrain, Goffiaut — Bertry, Canonus — Bethencourt, Clément Bricout — Bévillers, Lorieux — Bléscourt, Bernard — Boursies, Le Gentil — Bousières, Sanez — Briastre, Dalporta — Busigny, Clasquin — Cagnoncles, Andron — Cambrai, Villa Barbotin — Cantaing, Panien — Capelle, Solanz — Caroléres, Le Mahias — Catillon, Tétart — Cattenières, Dumont — Caudry, Rousseau — Cauilery, Devreuy — Clary, Bricout — Crèvecœur, Pecha — Cavillers, Liévin — Doignies Bandeau — Elincourt, Meirasse — Escarmin, Poirette — Escaudœuvres, Dandoin — Esnon, Piérat — Estourmel, Lascelin — Eswars, Vaillant — Féron, Tachen — Flesquières, Debos — Fontaine-au-Pire, Douches — Fontaine-Notre-Dame, Bracq — Fressies, Mery — Gonnelieu, Dharmin — Gouzeaucourt, Lemaire — Haucourt, Decandre — Henaryr, Sorrieux — Ravencourt, Tourray — Riem-Longlet, Foveau — Roonecby, Alchaiu — Rouscourt, Michaux — Inchy, Hartem-Bandoux — Iwuy, Brunieu — La Grèlée, Béthune — Le Cateau, Hanson — Lesdain, Gautier — Ligny, Soyez — Malincourt, Théron — Marcoing, Dezin — Masnès, Dégardin — Masnières, Dufour — Mazinghien, Minaus — Mœuvres, Leade — Montay, Dupont — Montigny, Houssecaux — Montrécourt Panart — Naves, Lagouge — Neuville St-Rémy, Hertle — Niergnies, Pravest — Noyelles-sur-l'Escaut, Doisy — Ors, Mesnesse — Paillencourt, Buchbala — Pommereuil, Dreesne — Prorille, Flavigny — Quiéry, Gallo — Raillencourt, Hombert — Ramillies, Vassor — Rejet de Beauline, Faibacq-Lacroix — Ribécourt, Lavalée — Rieux, Olivier — Romeries, Heurtier-Leene — Rumilly, Lelabre — Sailly, Richard — Saint-Aubin, Martin — St-Benin, Griffart — St-Hilaire Herlem-Leclercq — St Martin, Boursies — St-Python, Lenas — St-Souplet, Lesar — Saint-Vaast, Rastoeur — Sancourt, Rocquet — Santinoir, Lanonas Barcard — Solesmes, Dannyelle — Séranvillers, Adam — Solesmes, Dubuisson — Sommaing, Gabelle Robert — Thiau-Lérégeon, Lopez — Thian-St-Martin, Ségard — Tilloy, Sacier — Troisvilles, Lesage-Rousseau — Ventelay-en-Emilion, Potier — Verlaine, Donay — Vinsly, Bricout-Wateraez — Villers-au-Cauchies Denoyelle Ramette — Villers Guislain, Barbare — Villers-Outréau, Decamp — Villers-Plouich, Théry — Walincourt, Capitaine Cauns — Wambaix, Crinon.

Bureaux d'assistance

Audencourt, Mérasse — Bazuelle, Leforest — Cancoir, Pluriaux — Doberies, Vety — Perenville, Blanze — Maurois, Lefevre — Morenchies, Dale — Reumont, Devigne.

Hospices

Cambrai, Dues — Caudry, Bracq — Le Cateau, Seydoux — Solesmes, Petit.

LA DOUBLE ÉVASION. — Nous avons signalé hier, au titre à Régions, l'évasion des deux soldats de la Citadelle. L'un d'eux, Gaillot, est originaire de Lille : quant à son camarade Gérard, il avait comme lieu de résidence lors de son incorporation au 1er de ligne, le Mesnil-Imbert (Oise).

On croit qu'ils ont réussi à gagner la Belgique.

A LA MAIRIE. — Les services municipaux de la Mairie et de la Vaire ont offert hier soir un magnifique objet d'art à M. Constant Dutrou, chef de bureau de l'Etat-Civil qui compte sur 1er mars, vingt-cinq années d'excellents services.

— M. Alain Leroy, secrétaire en chef de la Mairie remplissant son service avec autant de zèle et de temps que ses sentiments personnels, sous de tous ses collègues à tous les degrés de la hiérarchie. M. Delsen, très touché de cette attention délicate, a remercié en quelques mots émus.

LE CATEAU

FOUR LES ARTS. — Le Sous-Préfet de Cambrai a autorisé la Société chorale cathésienne à organiser une tombola à titre d'encouragement aux arts. Cette tombola comprendra 3000 billets à 1 fr.

AVESNES

HAUTMONT

VOLS. — Dans la nuit de 21 au 22 courant, il a été commettant des victuailles au domicile et au préjudice de M. Gauthier César, cabaretier, 8, rue de Maubeuge. Dans perquisitions opérées par M. le commissaire de police sans deux individus suspects, n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

— Dans la nuit du 26 au 27 février, il a été volé dans 13 caves de Mme Godrint, cabaretière, 49, rue de la Providence, deux bonbonnes, l'une de cognac et l'autre de rhum, ainsi qu'les morceaux de viande et trois paires de bottes. Une perquisition laisse supposer que le voleur doit avoir un receleur.

COOPÉRATIVES. — Assemblée générale de la Brasserie Coopérative d'Hautmont, dimanche 12 mars à 2 heures, au siège social.

— L'assemblée générale de l'Association Ouvrière la Hautmontoise est convoquée environ, le dimanche 19 mars, à 2 heures 1/2, salle de M. Vasseur, café de la Sambre.

BAL. — La société l'Harmonie d'Hautmont offrira prochainement un grand bal à ses membres protecteurs et honoraires.

FOURMIES

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME. — Voici l'ordre du jour adopté à l'unanimité par acclamations à la conférence dont nous avons publié hier le compte-rendu. Il a été lu par le citoyen Buisseret :

« Les citoyens et citoyennes réunis au théâtre Lemparant, après avoir entendu la conférence faite par le citoyen Aubriot, délégué du comité central de Paris, ont voté l'ordre du jour ci-après :

« Ils émettent le vœu que la suppression des Conseils de guerre, depuis si longtemps réclamés soit bientôt réalisée ; ils espèrent que la législation ne se terminera pas sans qu'la séparation des Eglises et de l'Etat ait été accomplie et, au nom de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, envoient leur salut fraternel au peuple russe et expriment toute leur réprobation contre les massacres qui ont eu lieu à St-Pétersbourg le 22 janvier dernier. »

LE QUESNOY

DÉMISSION DU MAIRE. — On annonce que M. Gorisse n'ayant pas été élu délégué sénatorial a envoyé à M. le Préfet sa démission de maire du Quesnoy.

HAZEBROUCK

MERVILLE

INCENDIE. — Un incendie d'une violence inouïe a éclaté dimanche soir, vers 11 heures, à l'estaminet « A la Garde de Dieu » habité par les époux Blondiau-Bouquet et situé section du Pecout.

En moins d'un quart d'heure, tous les bâtiments attenant à l'estaminet auquel sont adjoutées une petite ferme et une maison habitée par M. Lalau-Evrard, étaient la proie des flammes et c'est à peine si M. Blondiau eut le temps de sauver ses enfants qui dormaient, il ne put même les habiller.

Les animaux qui se trouvaient dans les écuries furent sauvés, excepté une vache. Pertes assurées, 15.000 francs environ.

PONT DE NIEPPE

VÉLO VOLÉ. — Lundi soir, le vélo de M. Lebureau fils, a été enlevé par un inconnu à la porte de la maison Lhureux. Il valait 110 fr.

DUNKERQUE

SAINT-POL-SUR-MER

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Le feu s'est déclaré hier soir, vers 8 h., M. Brindegarst, rue de la République, et a été communiqué par une lampe à pétrole, au lit et aux tentures et a été rapidement éteint. Dégâts peu importants.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

MERICOURT-VILLAGE

BAL. — Dimanche, salle de l'Harmonie, bal de la Jeunesse. Nombreux danseurs, brillant orchestre dirigé par M. Lefebvre, chef de l'Harmonie et très grand succès.

BÉTHUNE

LA FOIRE. — La construction des baraques de la foire va bientôt commencer. L'ouverture est, comme les années précédentes, fixée au 15 mars. La traditionnelle fête aux jeunes gens aura lieu les dimanche et lundi 27 mars.

A cette occasion, un magnifique concert sera donné par un bisnaque dressé sur le Grand'Place, le lundi 27, à six heures et demie du soir, parle musique du 7e de ligne et l'Harmonie municipale des sapeurs-pompiers. A l'issue de ce concert, une grande retraite aux flambeaux, organisée avec le concours de la musique militaire et de la Compagnie de sapeurs-pompiers, dont le matériel sera décoré et illuminé, parcourra les principales rues de la ville. Le soir, illumination.

Des trains spéciaux et supplémentaires seront mis en marche par la Cie du Chemin de fer du Nord et par les Cies bouilleres de Drasy et de Meries.

LENS

BANDE DE VOLEURS. — Vendredi dernier, M. Louis Dhellemmes, négociant à Beuvry, constatait la disparition à son étalage, sur le marché de Lens, d'un coupon de satin brodé de 95 francs. Il soupçonna deux hommes qu'il avait vu rôder longtemps autour de son déballage et mardi matin, installé à la même place, M. Dhellemmes vit revenir les deux femmes qui examinèrent ses marchandises ; il prévint les agents de la sûreté Béhel et Maillard, qui filèrent les deux femmes, les quelles après avoir visité plusieurs étalages, pénétrèrent dans le magasin du M. Michon, négociant en tissus, rue de Lille.

Elles en sortirent le panier bien garni et les agents eyant acquis la certitude qu'elles n'avaient rien acheté, les suivirent. Les deux femmes, Anthoon Julia, épouse Désiré Staquet et Maria Lebon, 22 ans, maîtresse d'Alexandre Suynaert, 23 ans, habitant en garnie, à l'estaminet Pauvres Pierre, rue Neuve.

A la vue des agents, les voleuses tentèrent de dissimuler le produit de leurs vols, mais les agents découvrirent un coupon de soie de 35 fr. 90, volé le matin même aux Nouvelles Galeries, et les marchandises soustraites au magasin Michon.

Elles avouèrent, ajoutant que leurs maris étaient aussi coupables qu'elles.

Le commissaire de police revenait vers 2 heures aux domiciles des voleurs. A son entrée dans le garni occupé par Suynaert, il fut insulté et empoigné par ceux-ci. L'agent Meillart intervenant fut lui aussi violemment frappé, mais grâce au sang-froid des agents, force resta à la loi et Suynaert qui proférait des menaces fut arrêté, solidement ligoté et conduit à la prison municipale en compagnie de Marie Lebon, également arrêtée.

Pendant la bagarre, l'autre voleuse, Anthoon Julia, avait pris la fuite sans éveiller l'attention des agents. Quant à son époux Désiré Staquet il a pu prouver qu'il n'était pour rien, dans les vols commis par sa femme.

CAVALCADE. — A la cavalcade du dimanche de la Mi-Carême 9 avril, au profit des pauvres, toutes les sociétés ont donné leur adhésion au comité de la fête. Le règlement du concours de masques et groupes paraîtra sous peu ; les prix en espèces seront importants. Se faire inscrire chez le secrétaire, M. Lacine Dufrat, rue du Crotoy.

La bonne d'honneur et le comité d'action se réuniront vendredi soir 4 mars, à l'Hôtel des Voyageurs, à huit heures.

HESDIN

NOUVEL ADJOINT. — Le Conseil municipal a élu M. Emile Carpentier, par 17 voix sur 18 votants, deuxième adjoint, en remplacement de M. Brébiot, qui mère.

SAINT-POL

CONFÉRENCE. — Vendredi soir, 8 mars, à 7 h. 1/4, chez M. Dumas, dentiste, place du Maréché-aux-Volailles, par M. E. Gounelle, conférencier de la *Solidarité* de Roubaix. Sujet : *La Fraternité*. Entrée libre et gratuite.

MAIZIÈRES

SUICIDE. — Le garde-champêtre de Savy, chez a trouvé dans le bois de Carency pendu à un arbre, Clovis Saloppe, 63 ans, de Maizières. Dans sa poche on a trouvé un portemonnaie contenant un acte d'engagement d'entrée à l'hospice de Saoches. La cause du suicide est inconnue.

WAMIN

CAISSE MUTUELLE. — Une caisse mutuelle de bétail, vient de se former. La commission est ainsi composée : président, M. E. Lejeune, maire, vice-président, M. Delette-Wamin ; trésorier, M. Casimir Brivert ; secrétaire, M. Dehaisé ; instituteur. La société se compose de 15 membres.

PERNES-EN-ARTOIS

LE FRANC-MARCHÉ. — Par suite de la coïncidence de la foire de Saint-Pol, le franc-marché de Pernes aura lieu la veille, mardi 14 mars.

BOULOGNE-SUR-MER

NAUFRAGE. — L'inscription maritime a été avisée le 27 février que le navire « Louise, du port du Boulogne, monté par cinq hommes allant de Guernesey à Lilaselly avec un chargement de pierres a fait naufrage en face de Penzance (Angleterre).

Le capitaine Goujon et le matelot Petitbon ont été noyés.

CALAIS

ELECTIONS AUX PRUDHOMMES. — Résultats des élections de dimanche à l'Hôtel-de-Ville, pour le renouvellement partiel du Conseil de prud'hommes.

Prud'hommes patrons. — Première catégorie. — Trois conse